



LA BANQUE AGRICOLE

les échos

Bulletin d'information de La Banque Agricole

Numéro 12, Août 2021 - ISSN 2516 9020



GREEN
CLIMATE
FUND

FINANCE CLIMAT

La Banque Agricole s'engage



Entretien avec M. Malick NDIAYE, Directeur Général. «L'année 2020 a été particulièrement marquée par l'accréditation de notre Banque au Fonds Vert pour le Climat»



Zoom sur ... La pandémie COVID-19 et la riposte LBA

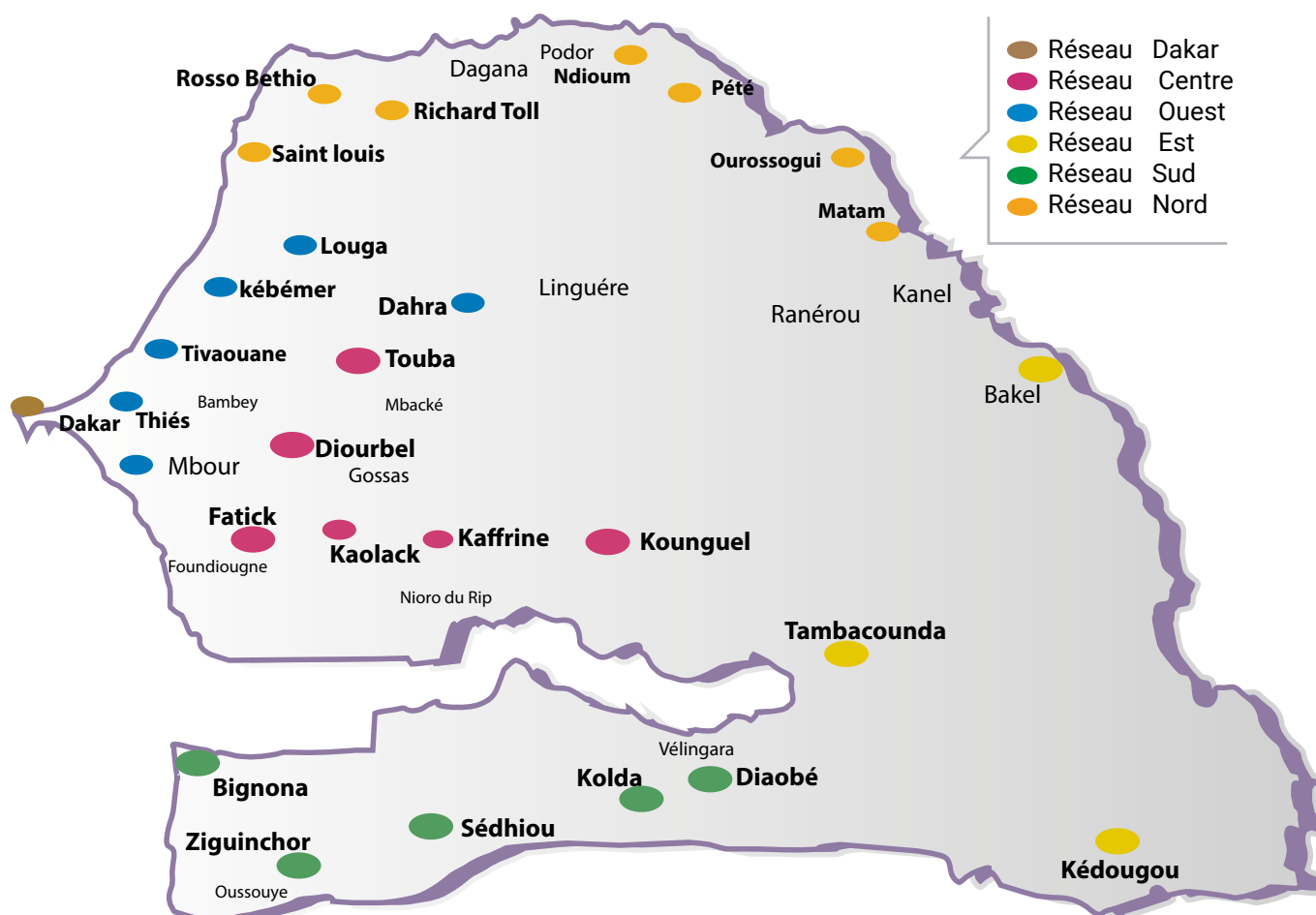


Financement dans le Réseau Est :
La Banque Agricole accompagne la chaîne de valeur banane



www.labanqueagricole.sn

CARTE DU RESEAU



UN VASTE RÉSEAU DE +
40 AGENCES
 PARTOUT AU SÉNÉGAL

Editorial	P 5
Un 2020 du climat pour La Banque Agricole	P 6
• Une Politique de financement alignée aux normes standard en matière de finance responsable et durable	P 8
• La Banque Agricole « Delivery Partner » du quatrième Programme Readiness du Fonds Vert Climat pour le Sénégal	P 10
• La Banque Agricole, 1 ^{ère} banque commerciale sénégalaise accréditée au Fonds Vert pour le Climat (FVC)	P 12
• Quels enjeux et perspectives pour la finance climat au sein de LBA ?	P 14
Zoom sur La Pandémie Covid-19 et la riposte LBA	P 20
Entretien avec M. Malick NDIAYE, Directeur Général	P 22
Echo du Réseau - Zone Est	P 28
• La Banque Agricole accompagne la chaîne de valeur Banane	
• Contribution à la résilience du sous-secteur de l'agriculture contre la COVID-19	P 30
Focus	P 32
Charte et Code de déontologie de l'audit interne de LBA	

Les Échos **N°12**, Aout 2021, **ISSN 2516 5020** - Magazine semestriel publié par la Cellule de Communication (CCOM) de La Banque Agricole (LBA).

Adresse : Place de l'indépendance, 31-33 Rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Tél. : +221 33 839 36 36
Email : labanqueagricole@labanqueagricole.sn

Coordinateur éditorial : M. Mamadou LO
Email: mamadou.lo@labanqueagricole.sn

Conception graphique : EIH. Mansour DIEYE
Email: mansour.dieye@labanqueagricole.sn

Ont Contribué à ce numéro :

M. Malick NDIAYE
M. Abdou Aziz DIEDHIOU
M. Moussa SENE
M. Baboucar DIOUF
M. Cheikh NDIAYE
M. Baye Faty NDIAYE
M. Moustapha SEYE

En image....



Page 6



Page 8



Page 20



Page 10



Page 26



Page 30



Page 32

La perturbation des processus environnementaux due aux changements climatiques constitue de nos jours une menace réelle sur le développement durable et la sécurité alimentaire des populations dans les pays sahéliens où l'essentiel des contributions sur l'économie locale proviennent des productions agricoles. Dès lors, se pose la question fondamentale de l'adoption et la mise en œuvre concertées de stratégies d'adaptation anticipatrices des impacts du dérèglement climatique et autres incertitudes imposées de nos jours par la pandémie du COVID-19 pour une résilience de nos économies. S'il est vrai que l'agriculture représente environ 17% du Produit Intérieur Brut et qu'environ 65% de la population totale du pays vit en milieu rural, l'accès facilité au crédit demeure encore un défi de taille à relever pour un développement harmonieux des filières agricoles. Les difficultés d'accès à la finance surtout pour les producteurs dans les zones vulnérables, sont encore un obstacle majeur au développement des chaînes de valeur agricoles et la résilience des populations. La plupart des institutions financières locales citent le risque climatique comme principale contrainte à l'expansion de leur portefeuille de prêts agricoles et verts.



Face à ces défis nouveaux et en phase avec ses orientations stratégiques sur la gouvernance durable de ses activités et la consolidation de sa structure financière, La Banque Agricole pose le cadre et s'oriente vers le développement de produits et services bancaires innovants et diversifiés favorables à une résilience soutenue de l'économie sénégalaise. Cette option commerciale est la résultante de l'accréditation de La Banque Agricole aux Fonds Vert pour le Climat, projet stratégique dont la finalisation a nécessité une bonne coordination et une forte mobilisation de nos équipes en interne.

Dans ce numéro, la Rédaction revient sur le parcours qui a conduit à l'accréditation de LBA avec un dossier complet qui fait un focus sur le processus entamé en 2017 jusqu'à l'approbation définitive par le Conseil d'Administration du FVC en août 2020.

Par ailleurs, nous faisons aussi dans ce numéro un focus sur la stratégie globale de riposte et de résilience de LBA face à la crise COVID-19, axé essentiellement sur la conception et la mise en œuvre d'un Plan de Continuité d'Activités en adéquation avec les recommandations des autorités sanitaires nationales et internationales compétentes. Dans ce numéro, vous trouverez aussi un entretien que j'ai accordé à la Rédaction des « Echos de La Banque Agricole » qui fait le point sur la situation globale de la Banque en 2020.

Je vous souhaite une bonne lecture

DOSSIER

UN 2020 DU CLIMAT POUR LA BANQUE AGRICOLE



La spécificité de banque commerciale spécialisée dans le financement des chaînes de valeurs agricoles et deuxième entité sénégalaise accréditée au FVC pour l'accès direct, place inéluctablement LBA au cœur de toutes les discussions et réflexions en faveur d'une résilience de notre économie aux variations et chocs climatiques.

L'intégration des dynamiques environnementales et sociales dans la gouvernance des activités de la banque confirme à suffisance le choix et les orientations faits par

LBA pour anticiper les incertitudes et s'adapter au contexte imposé par les phénomènes climatiques et environnementaux.

Cette vision prospective et cette ouverture aux fonds climat a permis de positionner la Banque en partenaire de taille du Sénégal dans l'atteinte de ses engagements en matière de résilience et de réduction de ses émissions par la promotion de l'investissement privé en faveur du climat.

Quel parcours et quelles perspectives stratégiques pour une banque encore plus que jamais engagée dans la finance durable et responsable ?

Par Abdou Aziz DIEDHIOU

*Chef du Département Etudes et Stratégie
Point focal du Fonds Vert pour le climat (FVC)*



**GREEN
CLIMATE
FUND**





Une Politique de financement alignée aux normes standard en matière de finance responsable et durable

Partant de la raison simple liée à la contribution financière attendue de La Banque Agricole dans le développement durable du Sénégal à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), les activités et projets qui seront financés sont susceptibles de générer des enjeux environnementaux et sociaux non négligeables. Dès lors, pour assurer la viabilité et la pérennité des financements de la Banque dans un contexte marqué par le changement climatique, LBA intègre dans son système de gouvernance et de gestion des risques la mise en œuvre d'une politique de gestion environnementale et sociale de ses activités. L'objectif in fine pour la Banque, est d'adapter la politique de crédit aux conditions et exigences des milieux, mais aussi et surtout de sensibiliser les clients et porteurs de projets à se conformer aux bonnes pratiques en matière d'environnement compatible avec la finance durable.

La Politique Environnementale et Sociale s'applique aux activités de la banque ainsi qu'à ses partenariats techniques et financiers. Elle définit un cadre d'évaluation et de suivi du risque environnemental qui cherche à se conformer à :

- Sa charte de bonne gouvernance Environnementale et Sociale ;
- Sa liste d'exclusion ;
- Aux lois et règlements nationaux en matière environnementale et sociale ;
- Aux normes de Performance Standard (PS) de la Société Financière Internationale (SFI) ;
- Tout autre facteur de risque climatique en lien avec l'activité financée.

Sachant aussi la place réservée à la prise en compte des femmes et des jeunes dans les politiques de développement de nos pays et particulièrement dans la finance inclusive, LBA favorise une intégration de plus en plus effective de la dimension genre dans ses financements.





C'est ainsi que par le développement d'un partenariat fort autour de la finance inclusive, la Banque travaille à la promotion d'une offre spécifique de produits et services bancaires adaptée aux besoins et activités des cibles femmes et des jeunes particulièrement.

Les partenariats en cours avec le Programme PAÏS, Plan International, le FIDA à travers le PADAER 2 et Agri jeunes, l'USAID pour ne citer que ceux-là s'inscrivent dans ce cadre.

Des efforts soutenus de LBA s'orientent davantage vers la mise en place de lignes de financement destinés à appuyer le financement de projets résilients des jeunes et des femmes dans les zones rurales et périurbaines.

Cet engagement de LBA dans la finance durable et climatique a ouvert à la Banque des partenariats divers et multiformes avec les institutions publiques et privées, les ONGs, les projets et programmes nationaux, les institutions financières régionales et internationales. ■

La Banque Agricole « Delivery Partner » du 4^{ème} Programme Readiness du Fonds Vert Climat pour le Sénégal



Dans le but de renforcer les capacités nationales à traduire les priorités identifiées dans le programme pays en projets bancables et de haute qualité, le Sénégal a bénéficié en février 2020 d'un nouveau programme Readiness du Fonds Vert pour le Climat (FVC) orienté vers le développement d'un portefeuille de projets sobres en carbone, impliquant fortement le secteur privé national.

C'est quoi le Programme Readiness et pourquoi LBA comme Delivery Partner ?

Le « Readiness » ou en français « Programme de préparation » est un mécanisme mis en place par le FVC pour accompagner le renforcement des capacités institutionnelles des Autorités Nationales Désignées (AND) ou des Points Focaux (PF) et des Entités Accréditées (EA) d'accès direct. Dans le cadre d'un Readiness, un pays peut disposer jusqu'à un million de dollars américains (1M US\$) par an pour l'établissement et le renforcement des capacités de l'AND/PF afin d'assurer un engagement approprié auprès du FVC.

Le Conseil d'administration du FVC peut également allouer jusqu'à trois millions de dollars américains (3M US\$) par pays pour la formulation des Plans Nationaux d'Adaptation par les AND/PFN, et leur permettre de disposer de mesures d'adaptation pour lutter contre les effets des changements climatiques. Les ressources peuvent être fournies sous forme de subventions ou d'assistance technique.

En outre, le programme Readiness peut également servir à renforcer les capacités des entités nationales et régionales (dites à accès direct) qui sont proposées par l'AND/PF pour appuyer leurs demandes d'accréditation auprès du FVC. La Banque Agricole a bénéficié de ce programme dans le cadre de son processus d'accréditation.

Pour une mobilisation plus soutenue de l'effort privé à l'investissement climat, le Sénégal en plus du Centre de Suivi Ecologique (CSE) a opté de diversifier son écosystème de financement par l'accès à plus de fonds climat par le biais des mécanismes de crédit, de la subvention et d'ouverture du Capital, etc.



C'est dans ce cadre que La Banque Agricole (LBA), engagée déjà dans son processus d'accréditation au FVC a été désignée comme le Delivery Partner de ce Readiness en adéquation avec son secteur d'activités dans le financement de l'adaptation des chaînes de valeur agricoles.

Le choix porté sur une institution financière nationale pour assurer la gestion administrative et financière de ce Readiness est salubre et constitue une avancée notoire pour le Sénégal dira M. Baba Drame, Directeur de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) lors de la cérémonie de lancement du programme.

En effet, jusque-là au Sénégal, poursuit-il, ce sont des entités publiques qui d'habitude, exécutaient ces programmes pour le FVC. La sélection de LBA n'est cependant pas fortuite et se justifie car découlant d'une analyse faite par le GCF sur les ambitions de la banque en matière climat et le rôle attendu de cette dernière dans ses capacités de mobilisation de la finance privée en faveur de l'adaptation et l'atténuation au changement climatique.



Il est important de noter que la Banque bénéficiera de ce Readiness pour un renforcement conséquent de ses capacités dans la préparation de son portefeuille de projets climat. Par conséquent, la mise en œuvre réussie de ce programme est pour la Banque une bonne occasion de démontrer au FVC ses capacités techniques et financières à assurer son rôle d'Entité Accréditée dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre des priorités du Sénégal en matière climatique.

LBA, Première Banque commerciale Sénégalaise accréditée au Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Poursuivant sa dynamique de diversification de ses produits afin de répondre davantage aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante et palier aux incertitudes d'une économie exposée aux risques climatiques et désormais sanitaires, LBA a développé des stratégies de consolidation de ses ressources financières et de gestion rigoureuse des risques de crédit.

La finance climatique, du fait de la diversité des offres de ressources disponibles et mobilisables, est devenue, de nos jours, un des leviers forts permettant aux banques d'accéder à des ressources concessionnelles à maturité longue pour financer la transition vers une économie résiliente et sobre en carbone pour nos pays.

Traditionnellement, les ressources publiques ont été pendant longtemps les principales sources de financement climatique, comprenant les capitaux provenant d'organisations multilatérales, de la coopération bilatérale, d'organismes d'aide et de banques de développement. Cependant, les besoins de financement des activités planifiées au titre de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique étant supérieurs aux fonds publics disponibles, il est apparu crucial de renforcer les fonds provenant des sources privées, telles que les promoteurs de projets, les institutions financières commerciales, les organismes philanthropiques, les ONGs, les entreprises, etc.

Face à ce défi et pour répondre au besoin de financement d'une économie rurale exposée aux risques du climat, LBA, en phase avec ses orientations en matière de financement durable, s'est engagée sur la voie de l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC), réceptacle de l'essentiel du financement climat. Le processus, entamé en 2017, a été entièrement conduit par la Banque et bouclé avec succès en août 2020.

En effet, l'accréditation de LBA a été approuvée lors de la 26ème session du Conseil d'Administration du Fonds tenue au mois d'août 2020 en virtuel. Le Directeur Général de LBA et le Chef de Département des Etudes et de la Stratégie, par ailleurs Point Focal Environnement et Climat, ont participé à ladite session.

La Banque Agricole est ainsi devenue, après le Centre de Suivi Ecologique, la deuxième entité sénégalaise, partenaire de mise en œuvre du FVC pour l'accès direct.

Le Sénégal, à travers LBA, consolide ainsi ses possibilités et atouts pour la mobilisation de la finance climatique et renforce son engagement pour l'accès direct au Fonds Vert pour le Climat.

L'accréditation de LBA présente pour le Secteur Privé National de réelles opportunités d'investissement en faveur du climat.

En effet, les guichets de la banque sont ouverts au Secteur Privé National pour la constitution et la soumission au FVC de projets structurants, à forts impacts climatiques alignés aux priorités du Sénégal déclinées dans le Programme Pays pour le FVC et la Contribution Désignée au niveau National (CDN)[1].

En effet, le secteur privé, les ONGs ou plus généralement tous les acteurs non étatiques ont un très grand rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs fixés par le Sénégal dans sa CDN, car étant les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action climatique au niveau national.

Les CDN des pays se trouvent au cœur de l'Accord de Paris et de la réalisation de ses objectifs à long terme. Elles incarnent les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales et s'adapter aux effets du changement climatique.



GREEN
CLIMATE
FUND

- **Seconde entité accréditée au Sénégal**
- **Opportunité pour le secteur privé**
- **Accès directe**



LA BANQUE AGRICOLE
Experte et ouverte



#labanqueagricole

Quels enjeux et perspectives pour la finance climat au sein de LBA ?

Jusque-là, le Sénégal ne disposait que d'une entité accréditée pour l'accès direct au Fonds Vert pour le Climat pour la subvention pour un montant plafond de 10 millions USD. Cependant, pour pouvoir adresser réellement des questions de fonds et de durabilité sur le climat, il faut investir sur le moyen et long terme et s'ouvrir à l'investissement privé capable de mobiliser des capitaux importants pour des secteurs hautement stratégiques comme l'énergie, l'agriculture, le transport à basse émission, la foresterie, etc.

En ratifiant donc l'Accord de Paris en 2016, le Sénégal s'est engagé aux côtés de la communauté internationale à lutter contre les effets néfastes des changements climatiques et cette volonté est illustrée dans sa CDN en mesures conditionnelles et inconditionnelles. Cependant, l'insuffisance des ressources intérieures publiques a été identifiée parmi les gaps dans la gestion du climat, d'où la nécessité de travailler à la mobilisation des financements durables pour assurer la mise en œuvre effective du plan d'actions du Programme-pays 2018-2030.

Au niveau central comme local, les acteurs disposent d'informations et de connaissances très limitées sur les sources de financement et les mécanismes et procédures pour y accéder. Cette situation est encore plus alarmante pour les décideurs, qui ont un rôle stratégique à jouer dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Il en est de même des acteurs du secteur privé qui doivent saisir les opportunités de financement de leurs investissements en faveur du climat. Il leur manque très souvent des informations précises et à jour sur les sources de financement climat de même que les compétences nécessaires devant leur permettre de préparer et de soumettre des projets bancables.

Au regard de la diversité des fonds disponibles, il est essentiel que le pays fasse correspondre ses besoins de financement avec les sources les plus appropriées. C'est tout le sens de la stratégie nationale de mobilisation des ressources financières en faveur du climat en cours d'élaboration et l'orientation politique pour un accès direct aux fonds climat par plus d'institutions au niveau national.



Compte tenu de sa contribution déterminante dans le financement des chaînes de valeurs agricoles au Sénégal et les ambitions et perspectives réelles sur la finance climat, LBA a été identifiée comme partie prenante importante et nécessaire pour appuyer le financement de l'action climatique au Sénégal. C'est tout le sens de l'appui noté au plus haut sommet de l'Etat depuis la COP 23 pour soutenir le processus d'accréditation de la Banque. Le Chef de l'Etat dans une rencontre avec le Country Programming Director du FVC à Bonn en marge de la COP 23, M. Pa Ousman Jarju disait, je cite « il faut accréditer LBA qui est une Banque qui contribue pour beaucoup à l'effort national dans le financement de l'économie primaire ».

Cette dynamique s'est maintenue avec l'appui considérable du Ministère de l'Environnement et des Etablissements Classés par l'AND aux efforts déployés par la Banque pour un accès aux fonds climat.

Les systèmes productifs inclusifs et durables, y compris l'agriculture surtout dans nos pays, nécessitent une combinaison diversifiée d'investissements publics et privés aptes à renforcer leurs capacités à fournir à la fois des biens publics (la biodiversité, des sols sains, la gestion durable de l'eau, la séquestration du carbone,) et des biens privés (l'emploi, les retours sur investissement).

Nous trouvons ici la justification du choix de LBA sur le financement d'activités et de projets à forte valeur économique et résiliente au changement climatique.

Dès lors, il est bon de se questionner sur les enjeux liés à la finance climat pour La Banque Agricole. Pour y répondre, nous partons des défis et opportunités de la finance climatique au Sénégal partant d'une simple analyse croisée des menaces sur les secteurs et les mesures d'adaptation préconisées.



Quels sont les défis liés au climat pour LBA?

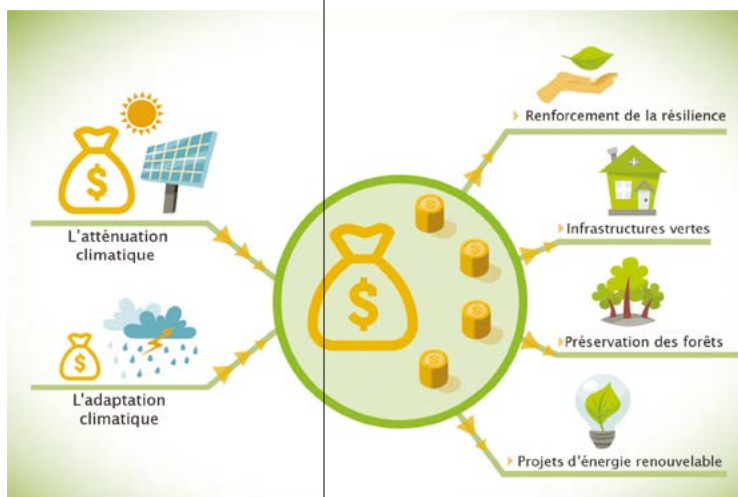
Les défis sont liés à :

- Une intégration systématique de la gestion durable du risque climatique dans les financements de la Banque ;
- La promotion de solutions innovantes de financement par le développement de produits et services résilients et diversifiés pour couvrir les besoins des populations ;
- Le développement de lignes de crédits concessionnelles et le renforcement des ressources pour faciliter l'accès au financement pour les porteurs de projets et d'activités résilients au climat.

Quels sont les opportunités de financement ?

Les opportunités de financement pour LBA sont liées à :

- Des besoins énergétiques grandissants pour la production et la transformation ;
- La restauration et la gestion durable des terres dégradées pour le secteur agricole (salinisation, érosion, etc.) ;
- Une absence d'offres réelles de produits et services pour la promotion des énergies alternatives dans les chaînes de valeurs agricoles ;
- Des besoins en financement conséquent pour la sécurisation et le renouvellement des actifs productifs, mais aussi pour la production, la transformation ;
- Des besoins en financement de l'innovation technologique de toute la chaîne de production et de transformation (valorisation des sous-produits agricoles pour l'énergie, agroécologie, etc.) ;
- Le développement de lignes de financements dédiés pour les projets climatiques et pour la rétrocession de financement via les institutions financières qui auront la possibilité d'accéder à la ressource à faible coût ;



- Le développement des services numériques digitaux et des systèmes d'accès à l'information climatique pour les clients et porteurs de projets d'investissements verts ;
- Le renforcement des capacités de la Banque dans les domaines spécifiques liés à la gestion des risques climatiques.

En perspective, il est important de retenir qu'au-delà des gouvernements et décideurs centraux, l'adaptation des banques aux impacts du changement climatique est indispensable pour assurer un financement conséquent de la résilience de nos

économies aux effets du changement climatique. Cela suppose des apports coordonnés impliquant le secteur privé créateur de richesses et d'emplois et les institutions de financement du développement. Ainsi, au sein de catégories plus larges d'activités d'atténuation et d'adaptation, les financements climatiques de LBA pourraient servir à différents secteurs concernés : irrigation solaire, préservation des forêts, projets d'énergie renouvelable, infrastructures vertes, renforcement de la résilience des petits producteurs, des femmes et des jeunes, entre autres.

Une communication institutionnelle forte à l'endroit des décideurs, des entreprises privées des projets et programmes et des partenaires techniques et financiers devra ainsi accompagner la mise en œuvre des ambitions sur la finance verte et climatique en rapport avec toutes les unités opérationnelles de la Banque. Elle portera de manière stratégique sur le rôle attendu de LBA en tant qu'entité accréditée dans la mobilisation conséquente de financement en faveur de l'action climatique au Sénégal. La communication portera aussi sur Les activités de LBA en adéquation avec les priorités pays déclinées dans la CDN, à travailler à la préparation d'un pipeline de projets climatiques bancables et à la mise en place de mécanismes financiers capables d'accompagner les promoteurs dans leurs besoins d'investissements.

C'est quoi le FVC et comment y accéder ?

Le FVC est une entité opérationnelle du mécanisme financier rattaché à la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Il a été créé lors de la 16e conférence des parties (CdP) de la CCNUCC, tenue à Cancun (Mexique) en décembre 2010 afin d'aider les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à s'adapter aux changements climatiques et pour soutenir leur transition vers un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre.

Il constitue actuellement le principal et le plus important Fonds dédié au climat, pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris sur le Climat (Décembre 2015). Il est principalement dédié aux pays en développement, et plus particulièrement aux Pays les Moins Avancés (PMAs), aux Etats Insulaires en Développement (EIDs) et aux Etats Africains (EAs).

Les exigences de base nécessaires pour un pays bénéficiaire, comme le Sénégal, à accéder au financement du FVC sont les suivantes :

- Une stratégie / politique climatique nationale ambitieuse et cohérente ;
- Des besoins institutionnels :
 1. Autorité Nationale Désignée (AND) désignée par le gouvernement ;
 2. Entités d'accès direct proposées par l'AND (entités nationales ou régionales accréditées par le FVC)
 3. Entités internationales accréditées par le GCF.
- Un Pipeline de projets répondant aux priorités nationales et aux exigences du FVC déclinées dans le programme de pays dédié aux fonds climat.



Le FVC attribue ses ressources à travers un réseau d'institutions publiques, privées et non gouvernementales, opérant à des niveaux infranationaux, nationaux, régionaux et internationaux et répondant aux normes et exigences du FVC. Elles sont appelées « Entités Accréditées (EAs) ».

Ces dernières doivent démontrer, par le biais de leur accréditation, qu'elles sont alignées sur les objectifs du FVC et qu'elles sont en mesure de respecter ses normes fiduciaires, environnementales et sociales. On distingue :

- Des entités accréditées nationales ou régionales à « accès direct » : ce sont des organisations nationales ou régionales qui doivent impérativement être nommées par l'AND/PF d'un pays en développement. Une fois accréditées, elles seront en mesure d'accéder « directement » aux ressources du FVC ;
- Des entités accréditées d'accès international : ce sont des organisations comme des agences des Nations unies, des banques multilatérales de développement, des institutions financières internationales et des institutions régionales et autres. Pour leur accréditation, elles peuvent s'adresser directement au GCF sans passer par les AND/PF.

La liste complète et mise à jour des entités accréditées auprès du FVC peut être consultée à l'adresse suivante : www.greenclimate.fund

L'exécution des financements alloués par le FVC se fait uniquement à travers des entités accréditées ou des intermédiaires (entités d'exécution). Le processus d'accréditation est fonction des points suivants :

1. Type d'accès aux ressources : i) direct pour les EAs à caractère national et régional et, ii) les EAs à caractère international ;
2. La taille des projets qu'elles sont susceptibles de gérer ;
3. Les normes fiduciaires qu'elles sont en mesure de respecter ;
4. Les catégories de risques environnementaux et sociaux qu'elles sont en mesure de respecter.

NB : LBA est accréditée pour l'accès direct par le mécanisme de crédit pour le financement de projet à risque faible pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars US.





LBA
Accréditée au
Fonds Vert
pour le Climat



GREEN
CLIMATE
FUND

**1^{ère} Banque commerciale
sénégalaise accréditée au Fonds
Vert pour le Climat (FVC)**



LA BANQUE AGRICOLE

Experte et ouverte



#labanqueagricole

Zoom sur...

La pandémie Covid-19 et la riposte LBA

La Banque Agricole conscient des enjeux et des répercussions négatives de la Covid-19, a dès le début conçu une stratégie globale permettant à la Banque de protéger ses employés, de poursuivre son fonctionnement et d'accompagner sa clientèle pour une meilleure résilience.

A cet effet, une dynamique de travail concertée a permis la production et la diffusion des documents suivants :

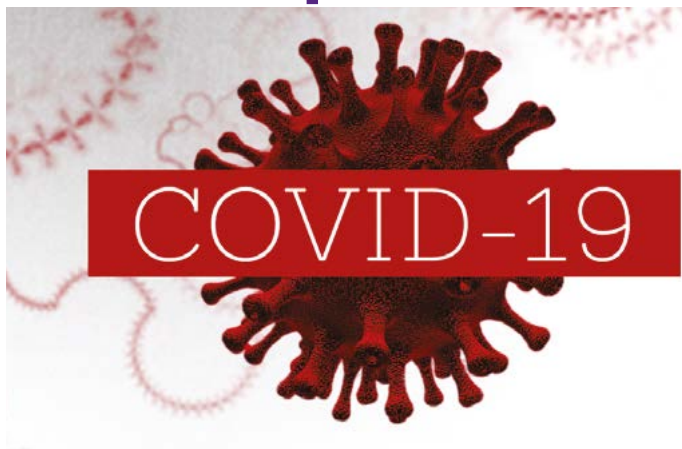
Élaboration d'un dispositif de protection COVID-19 de LBA

Conformément aux recommandations des autorités sanitaires nationales et internationales compétentes, la Banque a procédé au renforcement du dispositif préventif d'hygiène, de santé et de sécurité sur l'ensemble de son réseau d'agences. Des dispositifs facilitant le lavage des mains à l'eau et au savon, des gels hydro alcooliques et des thermostats ont été installés sur tous les sites d'accueil physique

Élaboration d'une stratégie de riposte et de résilience face à la crise COVID-19

Le plan de riposte et de résilience de La Banque Agricole a permis d'atténuer les effets et impacts causés par la pandémie sur l'exploitation et la clientèle. A cet effet, plusieurs mesures en relation avec les autorités de contrôle et de supervision mais aussi les partenaires au développement ont été prises telles que :

- Les reports d'échéances des créances des entreprises et particuliers impactés par la COVID-19,
- L'élaboration d'une stratégie d'atténuation des impacts économiques de la COVID-19 sur le secteur agricole qui lui a per-



mis de lever 1,7 milliards FCFA auprès de l'AFD pour accompagner la production de mil, maïs, niébé, sésame et fonio dans les parties centre, nord et sud-est du pays.

- Conception et mise en œuvre d'un Plan de Continuité d'Activités

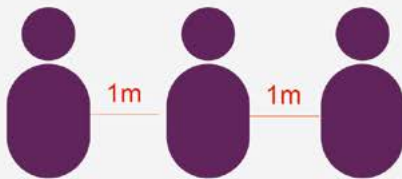
Le Plan de Continuité d'Activités (PCA) a permis à La Banque Agricole d'assurer la continuité de ses activités et la poursuite de sa mission de délivrer des produits et services financiers aux populations. Le plan a fonctionné suivant un dispositif adossé à la réduction des effectifs dans les locaux par le biais du télétravail, le travail en alternance, l'incitation à la clientèle de privilégier l'utilisation des guichets automatiques de banque (GAB) et de la plateforme en ligne AgriCash.



LA BANQUE AGRICOLE

{ Savoir pour se protéger du Coronavirus -COVID 19 }

Merci de respecter les distances
de sécurité **d'un mètre** en agence



ENSEMBLE, NOUS VAINCRONS LE CORONAVIRUS



SE LAVER
REGULIEREMENT LES
MAINS A L'EAU ET
AU SAVON



UTILISER
UNE SOLUTION
HYDRO-ALCOOLIQUE



**SE COUVRIR LE NEZ ET
LA BOUCHE AVEC UN
MOUCHOIR A JETER POUR
TOUSSER OU ETERNUER**



**JETER
LE MOUCHOIR
DANS UNE POUBELLE**



**A DEFAUT DE MOUCHOIR
TOUSSER OU ETERNUER
DANS LE CREUX DU COUDE**

- **Se laver** régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser une solution hydro alcoolique
- **Éviter** de toucher les yeux, le nez, la bouche quand les mains ne sont pas lavées
- **Utiliser** un mouchoir jetable pour tousser, éternuer ou se moucher
- **Jeter** le mouchoir dans une poubelle ; à défaut du mouchoir, tousser ou éternuer dans le creux du coude

Dans certains cas, il peut provoquer des maladies respiratoires comme la pneumonie ou la bronchite

N. vert 800 00 50 50
SAMU 15 15

Numéro vert
Service & Appel gratuits

Entretien avec M. Malick NDIAYE, Directeur Général

« L'année 2020 a été particulièrement marquée par l'accréditation de notre Banque au Fonds Vert pour le Climat »

1- Pouvez-vous nous faire un sommaire présentation de la Banque ?

La Banque Agricole a été créée le 6 Avril 1984. Elle a ainsi trente-sept (37) années d'expérience sur le terrain. Elle est une institution financière de droit sénégalais, leader dans le financement du développement des chaînes de valeur agricole. La Banque offre aussi des services monétiques, de transfert d'argent, de banque en ligne et de monnaies électroniques. La Banque Agricole dispose du réseau d'agences bancaires le plus décentralisé au Sénégal avec plus de quarante agences et bureaux. Elle bénéficie aussi d'un réseau de correspondants bancaires et d'un réseau de partenaires au Sénégal et à travers le monde.

A côté de sa signature « Experte et ouverte », La Banque Agricole promeut les valeurs de solidarité, de transparence, d'équité, de proactivité, de dynamisme et de professionnalisme.

2- Faites-nous un commentaire des résultats obtenus par votre banque durant l'exercice 2020 ?

La Banque Agricole a clôturé l'exercice 2020 avec un total bilan de 335 milliards 232 millions de FCFA et un Produit Net Bancaire de 17 milliards 888 millions de FCFA confirmant la

croissance continue de la taille de la Banque. L'année 2020 coïncide aussi avec la troisième année de mise en œuvre de notre plan d'affaires SYNERGIE 2022 dont l'analyse globale des résultats obtenus en fin d'année, fait ressortir un taux d'exécution moyen de 84,5% malgré de nombreuses péripéties liées particulièrement à la crise COVID-19. Ce résultat est globalement satisfaisant et indique que la Banque est sur une bonne trajectoire de transformation qui permet d'espérer l'atteinte des objectifs qu'elle s'est assignée en 2022.

Par ailleurs, dans sa contribution active au développement économique et sociale du Sénégal, la Banque a poursuivi ses activités de soutien à l'agriculture notamment le financement des intrants et du matériel agricole et l'appui à la commercialisation des produits agricoles qui ont impacté positivement la collecte de ressources et les emplois de la Banque. De plus, nos parts de marchés dans le segment des particuliers se sont renforcés avec le dynamisme commercial de nos nouveaux produits commerciaux comme 'Ndoorté'.

« La Banque est résolument inscrite dans une dynamique d'innovation commerciale pour satisfaire les attentes et besoins de sa clientèle »



3- Peut-on avoir une idée du volume global de l'encours de crédits octroyés par votre banque durant le précédent exercice ?

Globalement, nos objectifs d'emploi ont été largement atteints. En effet, pour des projections au budget se chiffrant à 254 milliards 579 millions, l'encours global de crédits à la clientèle de LBA se chiffre à 264 milliards 925 millions FCFA au 31 décembre 2020.

Le financement de la production agricole en 2020/2021 a atteint 21 milliards 338 millions FCFA et a concerné toutes les chaînes de valeur : arachide, riz, coton, banane, sésame, horticulture, etc.

La Banque a été aussi très active dans le financement des campagnes de commercialisation des produits agricoles avec des encours au 31 décembre 2020 qui s'élèvent à 18 milliards 442 millions FCFA, incluant l'arachide, le coton et le riz de la Vallée.

4- Vous avez lancé des produits innovants parmi lesquels le crédit-bail. Cette solution de financement aura-t-il un impact sur l'accès des producteurs aux matériels agricoles ?

Le guichet crédit-bail participe à la diversification de notre offre de service et permet à nos clients de découvrir un produit innovant qui satisfait leurs besoins et attentes. Le produit est souple, accessible et vise à satisfaire les besoins de nos clients en acquisition d'équipements comme les camions, les engins lourds, les véhicules utilitaires, etc.

Face aux difficultés réelles d'accès aux équipements ; la mise en place d'un guichet crédit-bail vient pour offrir une solution de financement adapté qui contribuera à un meilleur accompagnement de la modernisation, de la transformation et de l'accélération de la croissance des chaînes de valeur agricoles.

Nous considérons le crédit-bail comme une option primordiale pour la promotion de la mécanisation agricole en ce sens qu'il permet de financer l'acquisition d'équipements agricoles lourds. Aussi, ses règles de garantie simplifiées facilitent

l'accès aux matériels agricoles, de transformation et de transport.

Dans l'opérationnalisation, nous venons tout récemment de procéder à trois cérémonies de remise de clefs à des clients crédit-preneurs respectivement aux agences des Maristes, Kédougou et Tambacounda en compagnie de nos partenaires dans la commercialisation du produit comme CCBM et CFAO, etc.

5- Quelles ont été les innovations-phares menées durant le précédent exercice ?

L'année 2020 a été particulièrement marquée par l'accréditation de notre Banque au Fonds Vert pour le Climat. Il faut rappeler que

le processus d'accréditation de LBA a commencé en 2017 pour être bouclé avec succès en Août 2020 avec l'approbation du Conseil d'Administration du FVC lors de sa 26ième session.

Auparavant, Le Fonds Vert Climat avait porté son choix sur La Banque Agricole pour assurer la gestion administrative et financière du programme « Readiness » ou en français « Programme de préparation » qui est un mécanisme mis en place pour accompagner le renforcement des capacités institutionnelles des Autorités Nationales Désignées (AND) ou des Points Focaux (PF) et des Entités Accréditées (EA) d'accès direct.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie commerciale déclinée dans son plan d'Affaires Synergie 2022, la banque a procédé au lancement de deux produits phares que sont : le Crédit-Bail et AgriCash. Le guichet Crédit-Bail a été initié pour diversifier nos produits et satisfaire les besoins de la clientèle et du public en général. La Banque considère le Crédit-Bail comme une option moderne d'accès aux équipements agricoles et hors agricoles pour les PME/PMI et les grandes entreprises sénégalaises.

Le guichet crédit-bail vient pour offrir une solution de financement adapté qui contribuera à un meilleur accompagnement de la modernisation, de la transformation et de l'accélération de la croissance des chaînes de valeur agricoles.



En outre, le lancement de l'appliquet AgriCash, notre plateforme digitale, s'inscrit dans une volonté de satisfaire les besoins du public cible dans le contexte de forte digitalisation des opérations financières.

Aussi, La Banque Agricole a migré son système d'information de Amplitude V10 à Amplitude V11 pour une meilleure prise en charge de l'activité de production et un bon arrimage aux dernières évolutions des systèmes d'information bancaires.

6- Votre opinion sur les mesures de résilience prises par la BCEAO visant à atténuer l'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur les économies des pays de l'Union et à soutenir les ménages et entreprises ?

Nous les avons trouvées très salutaires en ce sens que ces mesures ont été d'un grand apport dans l'atténuation de l'impact de la pandémie.



mie Covid-19 sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans l'Union d'une manière générale.

En interne, les mesures prises par la BCEAO en relation avec le système bancaire et les systèmes financiers décentralisés nous ont permis d'accompagner notre clientèle dans l'allègement du remboursement des crédits par le biais des reports d'échéances et des rééchelonnements.

7- Vos perspectives à court et moyen terme ? Des innovations en vue ?

La Banque est résolument inscrite dans une dy-

namique d'innovation commerciale pour satisfaire les attentes et besoins de sa clientèle. Les défis liés au renforcement de l'action commerciale sont énormes face à une clientèle de plus en plus exigeante et une concurrence acerbée sur la place. Néanmoins, LBA s'attèle à :

- Développer des produits spécifiques destinés à la finance climat à la suite de notre accréditation aux Fonds Vert pour le Climat ;
- Développer des produits et services bancaires spécifiques en direction des couches défavorisées dans le cadre de la mise en œuvre de notre politique Genre et d'inclusion financière ;
- Travailler davantage sur des offres packagées en rapport avec les besoins spécifiques de notre clientèle ;
- Digitaliser notre offre de services bancaires ;
- Développer des moyens de paiement sur Mobile ou Web Banking ;
- Développer de nouveaux produits monétiques.

Aussi, pour renforcer notre efficacité opérationnelle, en plus de la migration de notre système d'information de Amplitude V10 vers V11, nous travaillons à digitaliser le processus de traitement de notre courrier et la numérisation de nos archives.

De manière plus spécifique, la banque mettra en place une stratégie adaptée aux cibles et besoins de financement pour garantir l'accroissement de ses activités en termes de ressources et d'emplois.



AgriCash

AgriCash, votre portemonnaie électronique`
(Wallet) pour toutes vos transactions sur mobile

- 1 Télécharger AgriCash sur playstore/Appstore et créer votre compte
- 2 Accepter la convention d'ouverture de compte Agricash
- 3 Renseigner votre numéro de téléphone et choisir votre code secret
- 4 Entrer le code pin reçu par sms et finaliser votre inscription en remplissant vos informations personnelles
- 5 Félicitation vous venez de vous inscrire



Paiement marchand



Paiement de factures



Opération Bancaire



Achat de crédit



Transfert d'argent



Retrait d'argent



Monnaie électronique émise
par La Banque Agricole

31-33, Rue Elhadji Amadou Assane Ndoeye, Email : labanqueagricole@labanqueagricole.sn
BP . 3890 Dakar, Tel. : +221 839 36 36 Fax : +221 33 821 26 06



LBA, LEADER DANS LE FINANCEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES



LA BANQUE AGRICOLE
Experte et ouverte



www.labanqueagricole.sn

Par M. MBaye Faty NDIAYE
Superviseur Commercial Réseau Est
& M. Moustapha SEYE
Chef d'Agence de Kédougou

ECHOS DU RESEAU

Zone Est

Chaine de valeur Banane : La Banque Agricole injecte Un Milliard Trois Cents Cinquante Millions Cfa (1.350.000.000) CFA pour contribuer à l'autosuffisance en banane au Sénégal



La Banque Agricole a financé à hauteur d'un milliard trois cent cinquante millions FCFA (1.350.000.000 FCFA) pour contribuer à l'autosuffisance en banane au Sénégal. Ce programme a été lancé par son Excellence le Président de la République pour une meilleure compétitivité de la banane sénégalaise sur le marché international.

Ce financement tiré sur la ligne de crédit AFD (Agence Française de Développement) a été accordé au Groupe Yellitaaré et les producteurs de banane partenaires de ladite structure. Il s'agit de 1700 personnes composées de petits producteurs chefs de ménage, d'ouvriers agricoles, de jeunes et femmes habitant dans les villages environnants et dans la sous-région. Le processus de financement a démarré en 2017 avec des entretiens et des visites de terrains dans les villages de Ouassadou, Pakour et Saré Wagna pour abriter les 2 projets d'Installation d'une bananeraie avec un réseau d'irrigation par aspersion pour une production BIO.





Trois (3) ans après, sur invitation de Monsieur Mamadou Oumar Sall, PDG de Yellitaaré Groupe, le DG de la LBA Monsieur Malick Ndiaye, accompagné de ses collaborateurs, s'est rendu sur les lieux dans le « Gouloumbou » et dans le Département de Vélingara (région de Kolda) pour constater de visu l'étendue des réalisations.

Les investissements sont composés d'une station de pompage, d'un établissement de conditionnement dotée d'un câble-way sur une superficie de 100ha et d'un réseau d'irrigation par aspersion. Il s'y ajoute l'installation d'une pépinière de vitro-plants pour le renouvellement du matériel végétal pour permettre à la banane locale d'être plus compétitive.

Monsieur Mamadou Oumar Sall, Président de la Fédération des Producteurs de Banane de Tambacounda (FEPROBAT), est riche d'une expérience de vingt (20) ans dans l'entrepreneuriat agricole. Il est un véritable homme du sérail qui allie l'agriculture et le

commerce général. Dans le domaine de la préservation de l'environnement, l'éducation et la santé, M. Sall a construit une case de santé et 2 salles de classe dans la cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Dans ce même sillage, le Groupe Yellitaaré a ouvert un éventail de possibilités aux femmes en leurs dotant de parcelles pour le maraichage avec des revenus consistants leur permettant de faire face aux besoins élémentaires.

La production est passée de 28 000 à 44 000 Tonnes entre 2016 et 2020 pour un objectif de 50.000 Tonnes. Cette production est associée à une chaîne de distribution et de commercialisation à travers dans tout le territoire national.



Contribution à la résilience du sous-secteur de l'agriculture contre la COVID-19



La Banque Agricole et l'Agence Française de Développement financent la chaîne de valeur sésame à hauteur de 145.000.000 F CFA

L'une des convulsions majeures et dévastatrices dans l'histoire de l'humanité demeure incontestablement l'apparition et la propagation de la pandémie dite de la COVID-19. Dans les pays en voie de développement comme le Sénégal où les activités rurales (agriculture, élevage et pêche) représentent l'essentiel de l'ossature économique, les effets de cette pandémie ont été atténués par la politique de résilience mise en œuvre par les pouvoirs publics.

Parmi les raisons avancées par l'Etat pour la levée ou l'assouplissement du confinement de la population, nous notons la relance économique par le biais de la reprise des activités économiques, en particulier les activités de production agricoles. Cette option politique du Chef de l'Etat a trouvé un écho favorable au niveau du GIE/IACR (Initiatives Africaines de Construction et de Réalisation).

A la suite de l'accord de l'AFD d'accompagner la stratégie de riposte contre la COVID-19, la Banque a accordé un financement de Cent Quarante Cinq (145.000.000) millions de francs

CFA au GIE IACR. Le client projette de produire avec ses partenaires communautaires du sésame blanc avec une récolte estimée à plus de 500 Tonnes suivant un contrat d'achat signé avec un partenaire basé à l'extérieur. L'indice des prix de vente particulièrement favorable au sésame sur le marché international, assurera sans aucun doute des revenus financiers substantiels aux acteurs tout en renforçant la production nationale dans ce contexte.

Le GIE est composé de 600 personnes dont des groupes de femmes bénéficiaires des bourses familiales et des jeunes. Le GIE polarise les villages de Sinthiou Ndéné, Thilene, Gniit, Payar, Goudiry avec EXPERNA et les GIEs des fermes de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA). En définitive, près de 700 personnes sont impactées par ce projet de production de sésame dont une école coranique « Daara » fort de plus de 100 apprenants.



FOCUS

Charte et Code de déontologie de l'audit interne de LBA



L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

Cependant, pour réussir efficacement ses tâches, l'audit interne est astreint, en tant que métier normé, au respect d'un certain nombre de règles et principes consignés dans des documents appelés charte et code de déontologie de l'audit interne exigés par la circulaire N°03-2017/CB/C relative au Contrôle interne des Etablissements de crédit et des Compagnies financières dans l'UMOA.

En effet, l'article 15 alinéa 1 relatif aux responsabilités de la fonction d'audit interne de ladite circulaire stipule que : « la fonction d'audit interne doit disposer d'une charte d'audit interne, de procédures de contrôle et d'un code de déontologie (...) ».

En conséquence, la Direction l'Audit et de l'Inspection (DAI) de La Banque Agricole, a réactualisé lesdits documents validés par le Comité d'audit lors de sa réunion du 21 septembre 2020 et approuvés par le Conseil d'Administration, en sa session du 30/09/2020.

Soucieuse d'une meilleure compréhension de son



activité par les collaborateurs et partenaires de la banque, la DAI a décidé d'utiliser ce canal de communication interne pour une large diffusion auprès de tous les collaborateurs de LBA.

Dès lors, des points portant sur ces deux documents fondamentaux au métier de l'audit interne, sont présentés ci-dessous :

I.CODE DE DEONTOLOGIE DES AUDITEURS INTERNES :

Le code de déontologie a pour objectif de définir les principes de la profession de l'audit interne ainsi que les règles de conduite attendues des auditeurs internes de LBA.

Il s'applique aux personnes et aux entités qui fournissent des services d'audit interne au sein de LBA. Toute violation du Code de déontologie fera l'objet d'une évaluation et sera traitée avec l'accord du Comité d'Audit de la banque. Le fait qu'un comportement donné ne figure pas dans les Règles de conduite ne l'empêche pas d'être inacceptable ou déshonorant et peut donc entraîner une action disciplinaire à l'encontre de la personne qui s'en est rendue coupable.



Par ailleurs, son application obéit à un certain nombre de règles appelées règles de conduite se résumant comme suit :

1.1. INTEGRITE

Les auditeurs internes :

- doivent accomplir leur mission avec honnêteté, diligence et responsabilité ;
- doivent avoir une attitude impartiale et dépourvue de préjugés ;
- ne doivent pas sciemment prendre part à des activités illégales ou s'engager dans des actes déshonorants pour la profession d'audit interne ou la banque

1.2. OBJECTIVITE

Les auditeurs internes :

- Ne doivent pas prendre part à des activités ou établir des relations qui pourraient compromettre ou risquer de compromettre le caractère impartial de leur jugement. Ce principe vaut également pour les activités ou relations d'affaires qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts de la banque ;
- ne doivent rien accepter qui pourrait compromettre ou risquer de compromettre leur jugement professionnel.

1.3. CONFIDENTIALITE

Les auditeurs internes :

- doivent garder la confidentialité des informations reçues dans l'exercice de leur mission ;
- ne doivent pas utiliser ces informations pour en retirer un bénéfice personnel, ou d'une manière qui contreviendrait aux dispositions légales ou porterait préjudice aux objectifs éthiques et légitimes de la banque.

1.4. COMPETENCE

Les auditeurs internes :

- Ne doivent s'engager que dans des travaux pour lesquels ils ont les connaissances, le savoir-faire et l'expérience nécessaires ;
- Doivent réaliser leurs travaux d'audit interne dans le respect des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne.

II. CHARTE D'AUDIT INTERNE:

Elle constitue le cadre de référence de la Direction de l'Audit et de l'Inspection de LBA et précise les différents éléments suivants :

- Le rôle de la Direction de l'Audit Interne ;
- Les missions et objectifs de la Direction de l'Audit Interne ;
- Les principes directeurs de la fonction d'audit interne, notamment l'indépendance, l'objectivité, la confidentialité, la compétence, la conscience professionnelle et l'intégrité ;
- La communication des résultats d'audit par les auditeurs et les destinataires devant les recevoir ;
- Les procédures pour coordonner les activités de la fonction d'audit interne avec celles des commissaires aux comptes de l'établissement ;
- L'accès illimité aux informations, aux personnes et aux locaux de l'établissement par les auditeurs ;
- Les règles de conduite des auditeurs ;
- Accès exceptionnel réservé aux personnes amenées à intervenir sur un dossier alors qu'ils ne sont pas destinataires des rapports d'audit.

La charte d'audit interne, approuvée par le Conseil d'Administration doit être est diffusée à tous les collaborateurs de la banque.

Conformément à cette charte, l'audit interne doit s'assurer lors de chacune de ses missions de :

- La réalisation des objectifs de l'établissement ;
- La gestion adéquate et rationnelle des ressources humaines ;
- L'efficacité et la bonne utilisation des ressources matérielles ;
- L'application correcte des procédures ;
- La protection et la sauvegarde du patrimoine de LBA ;
- L'intégrité, la fiabilité et le caractère exhaustif des informations financières et opérationnelles ;
- L'efficacité et l'efficience du dispositif de contrôle interne mis en place ainsi que du respect des règles en matière de conformité.

2.1 CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE LA FONCTION D'AUDIT INTERNE

La fonction d'audit interne doit répondre à un certain nombre de critères qui permettent d'évaluer sa qualité :

L'indépendance et l'objectivité

La fonction Audit Interne doit être indépendante et les auditeurs internes doivent effectuer leur travail avec objectivité. Les auditeurs internes doivent avoir une attitude impartiale et éviter les préjugés. Ils doivent se prémunir contre tous conflits d'intérêts.

La conscience professionnelle

La conscience professionnelle n'implique pas l'infaillibilité. L'auditeur interne doit apporter tout le soin nécessaire à sa pratique professionnelle en prenant en considération les éléments suivants :

- L'étendue du travail nécessaire pour atteindre les objectifs de la mission ;
- La complexité relative, la matérialité ou le caractère significatif des domaines auxquels sont appliquées les procédures propres aux missions d'assurance ;
- La pertinence et l'efficacité des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise ;
- La probabilité d'erreurs, d'irrégularités ou de non-conformités significatives ;
- Le coût de la mise en place des contrôles par rapport aux avantages escomptés.

2.2 AUTRES ACTIVITES DE L'AUDIT INTERNE

Plan d'audit pluri annuel

Les interventions de l'audit interne sont effectuées à partir d'un plan d'audit annuel ou pluriannuel validé par la Direction Générale et le Comité d'audit puis approuvé par le Conseil d'administration. Ce plan d'audit est défini sur la base des risques conformément à l'article 4 de la circulaire n°03-2017/CB/C de la commission bancaire. Cependant, des missions ponctuelles (hors plan) peuvent être organisées par l'audit interne lorsque des conditions particulières le nécessitent ou sur demande du Comité d'audit, du Directeur Général ou de la Commission Bancaire.



LA BANQUE AGRICOLE

Nos Valeurs

Solidarité - Équité
Proactivité - Confiance



LA BANQUE AGRICOLE
Experte et ouverte



www.labanqueagricole.sn



GREEN
CLIMATE
FUND

**1^{ère} Banque commerciale
sénégalaise accréditée au Fonds
Vert pour le Climat (FVC)**



LA BANQUE AGRICOLE

Experte et ouverte



#labanqueagricole